REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE ST PAUL ET VALMALLE PRINCIPAL ST PAUL & VALMALLE

Numéro SIRET: 21340282900013

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE GIGNAC

M 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST PAUL ET VALMALLE

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-huit mars, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de ST PAUL ET VALMALLE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. BERTOLINI Jean-Pierre, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice: 15

Date de convocation du Conseil Municipal: 21/03/2019

Présents: Mme ALBAS Christelle, M. BERTOLINI Jean-Pierre, M. CANCHY Eric, M. GARCIA François, Mme GELLY Evelyne, Mme LANDES Caroline, M. MAVIGNER Jean-François, M. ROUQUET Alain, Mme SAUTEREAU Chantal, Mme YAHIAOUI Aïcha;

Absents excusés: M. ALEMANY Fabien, Mme ANDRZEJEWSKI Marie-Pierre, M. CONSTANS Frédéric, M. GELY Frédéric, Mme GUIZARD Sophie;

Pouvoir de M. GELY Frédéric à Mme LANDES Caroline; Pouvoir de Mme ANDRZEJEWSKI Marie-Pierre à Mme SAUTEREAU Chantal; Pouvoir de M. ALEMANY Fabien à M. CANCHY Eric; Mme SAUTEREAU Chantal a été élue secrétaire.

- question n°5/9 -

Objet : Vote du Budget Primitif 2019 de la Commune (M14).

Le Conseil, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

VOTE: le Budget Primitif 2019 de la Commune ci-annexé.

AJOUTE : que la présente décision fera l'objet d'un affichage en Mairie et d'une mise en ligne dudit document budgétaire sur le site internet de la Commune.

Ainsi fait et délibéré, les Jours, Mois et Ans que dessus,

Le Maire, Jean-Pierre BERTOLINI

SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales (6)		
p.	A- Informations statistiques, fiscales et financières	1	1
p.	B - Modalités de vote du budget	l	ľ
		ŀ	l
_	II. Présentation générale du budget		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
р. р.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p. p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	bz - balance generale du budget - recettes		
	III. Vote du budget		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes (7)	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p. p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
р. р.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		in the second
р.	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3) A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
p. p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
•	and a second control of the control		
	D. Faces and L.		
p.	B - Engagements hors bilan		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4) B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
р.	B1.5- Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	- 1	
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
n	C - Autres éléments d'informations		
р. р.	C1 - Etat du personnel		
р. р.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	- 1	
р. р.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés	- 1	
p.	C3.2 - Liste des établissements publics crees C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.	C3.4 - Liste des services individualises dans un budget annexe	- 1	
J. 10 1 19	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures	1	
p.	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.	D2 - Arrêté et signatures		

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

34282	MAIRIE DE ST PAUL ET VALMALLE	BUDGET
		2019
	I INFORMATIONS CENEDALES	

I - INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	1 121
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT	

Potentiel fisc	al et financier	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du potentiel	
Fiscal	Financier	(population DGF)	financier par habitant de la strate	

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	809.99	0,00
2	Produit des impositions directes / population	330.1	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	836.75	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	1890.28	0,00
5	Encours de dette / population		
6	DGF / population	58.88	0,00
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépense de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7. R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux). (2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

BING YEAR DAY
В

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature : - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ; - au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ; - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).
La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
III - Les provisions sont : - budgétaires (délibération n° du).
IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget de l'exercice précédent.
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.
V - Le présent budget a été voté : - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	944 000,00	768 052,18
	+	+	+
REP	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		175 947,82
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	944 000,00	944 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 206 000,00	1 490 259,39
_	+	+	+
	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		715 740,61
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 206 000,00	2 206 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 150 000,00	3 150 000,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET П **SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES** A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	231760,00		251400,00	251400,00	251400,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	480 800,00		480 500,00	480 500,00	480 500.00
014	ATTENUATION DE PRODUITS				1000010001000	155 1557
65	Autres charges de gestion courante	111 510,00		117 566.00	117 566,00	117 566,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	824 070,00		849 466,00	849 466,00	849 466.00
66	Charges financières	13 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000.00
68	Dotations aux provisions (4)				,,,,,,,,	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	185 927,26		7 000.00	7 000.00	7 000.00
022	Dépenses imprévues	11666.13		38 534,00	38 534,00	38 534.00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 034 663 39		908 000,00	908 000,00	908 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	34 000.00		36 000,00	36 000.00	36 000,00
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)				00 000,00	20 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	34 000,00		36 000,00	36 000,00	36 000,00
	TOTAL	1 068 663,39		944 000,00	944 000,00	944 000,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	944 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES	41000,00		26 200,00	26 200,00	26 200,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	56 300,00		64 700,00	64 700,00	64 700,00
73	Impots et taxes	444 794,00		457 564,00	457 564,00	457 564,00
74	Dotations, subventions de participations	167 828,00		186 667,00	186 667,00	186 667,00
75	Autres produits de gestion courante	22 700,00		22 416,00	22 416 00	22 416.00
	Total des recettes de gestion courante	732 622,00		757 547,00	757 547,00	757 547,00
76	Produits financiers	500,00		200,00	200.00	200,00
77	Produits exceptionnels	3 400,00		2 305,18	2 305 18	2 305,18
78	Reprises sur provisions (4)	2 000,00		2 000.00	2 000,00	2 000.00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	738 522,00		762 052,18	762 052,18	762 052,18
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	6 000,00		6 000,00	6 000 00	6 000.00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
TEL I	TOTAL	744 522,00		768 052,18	768 052,18	768 052,18

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPÉ (2)	175 947,82
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	944 000,00

Pour information:

	1 041
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	30 000,00
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	
D'INVESTISSEMENT (44)	

li s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de

(1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) SI la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁶⁾ A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

 ⁽⁹⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
 (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser (2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	21400,00		44 000,00	44 000,00	44 000,00
204	Subventions déquipement versées			11.000,00	44 000,00	44 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 409 800,00		2 119 000,00	2 119 000,00	2 119 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)			2 110 000,00	2 110 000,00	2 119 000,00
23	Immobilisations en cours		_			
	Total des opérations d'équipement					
60 .	Total des dépenses d'équipement	2 431200,00		2 163 000,00	2 163 000,00	2 163 000,00
10	Dotations, fonds et réserves	208 426,11		2 100 000,00	2 103 000,00	2 103 000,00
13	Subventions dinvestissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	34 800,00		37 000,00	37 000,00	37 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)			01 000,00	57 000,00	37 000,00
26	Participation & créances rattachées à des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses dimprévues					
	Total des dépenses financières	243 226,11		37 000,00	37 000,00	37 000,00
451	Total des opé.pour compte de tiers (9)		1	0. 000,00	01 000,00	07.000,00
TIES I	Total des dépenses réelles d'investissement	2 674 426,11	 	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)			3 000,00	3 000,00	0 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 000,00		6 000,00	6 000.00	6 000.00
	TOTAL	2 680 426,11		2 206 000,00	2 206 000,00	2 206 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 206 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser (2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					(12 1000)
13	Subventions dinvestissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	535 000,00		348 000,00	348 000.00	348 000,00
20	immobilisations incorporelles (sauf 204)			040 000,00	340 000,00	348 000,00
204	Subventions déquipement versées	 	+			
21	mmobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)	-				
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	535 000,00		348 000,00	348 000,00	348 000,00
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	75 089,52		42 259,39	42 259,39	42 259,39
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	30 000,00		12 200,00	72 200,00	72 200,00
138	Autres subv. d'investi, non transférables	552 487,00		634 000,00	634 000,00	634 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			004 000,00	034 000,00	034 000,00
18	Compte de liaison : Affectation		+			
26	Participation & créances rattachées a des partic		-			
27	Autres immobilisations financières		1			
024	Produits des cessions d'immobilisations	575 000,00		430 000.00	430 000,00	430 000,00
	Total des recettes financières	1 232 576,52		1 106 259,39	1 106 259,39	1 106 259,39
452	Total des opé, pour le compte de tiers (9)	7.000 0.000		1 100 200,00	1 100 209,09	1 100 239,39
	Total des recettes réelles d'investissement	1 767 576,52	 	1 454 259,39	1 454 259,39	1 454 259,39
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	34 000,00		36 000.00	36 000,00	36 000.00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	5.555,55		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	34 000,00		36 000,00	36 000,00	36 000,00
	TOTAL	1 801576,52		1 490 259,39	1 490 259,39	1 490 259,39

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 715 740,61 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 206 000,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

30 000,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET II **BALANCE GENERALE DU BUDGET B** 1

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL		
011	Charges à caractère général	251400,00		251400,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	480 500,00		480 500,00		
014	Atténuations de produits			100 000,00		
60	Achats et variation des stocks (3)					
65	Autres charges de gestion courante	117 566,00		117 566.00		
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			000,00		
66	Charges financières	13 000,00		13 000,00		
67	Charges exceptionnelles	7 000,00		7 000,00		
68	Dotations aux amortissem, et provisions			, , , , ,		
71	Production stockée (ou déstockage) (3)					
022	Dépenses imprévues	38 534,00		38 534,00		
023	Virement à la section d'investissement		36 000,00	36 000,00		
	Dépenses de fonctionnement - Total	908 000,00	36 000,00	944 000,00		

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	944 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	37 000.00		37 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			9, 000,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	44 000.00		44 000,00
204	Subventions d'équipement versées			11 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 119 000.00	6 000.00	2 125 000.00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			2 120 000,00
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour déprec. des immobilisations (5)			
39	Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)			
451	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)			
59	Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)			
3	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues			
1 100	Dépenses d'investissement - Total	2 200 000,00	6 000,00	2 206 000,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 206 000.00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement »;
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET II BALANCE GENERALE DU BUDGET B 2

2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	26 200,00		26 200.00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	64 700,00		64 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en regie	The second second	6 000,00	6 000,00
73	Impots et taxes	457 564,00		457 564,00
74	Dotations, subventions de participations	186 667,00		186 667.00
75	Autres produits de gestion courante	22 416,00		22 416.00
76	Produits financiers	200,00		200,00
77	Produits exceptionnels	2 305,18		2 305,18
78	Reprises sur amortissem. et provisions	2 000,00		2 000,00
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	762 052,18	6 000,00	768 052,18

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	175 947,82
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	944 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	42 259,39		42 259,39
13	Subventions dinvestissement	634 000,00		634 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)	TENT IN THE PERSON		
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	348 000,00		348 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour déprec. des immobilisations (5)			
39	Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)			
452	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)			
59	Provisions pour déprec. des comptes fin.			
3	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		36 000,00	36 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	430 000,00	585_1647164 B)	430 000,00
an H	Recettes d'investissement - Total	1 454 259,39	36 000.00	1 490 259,39

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	715 740,61
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 206 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	231760,00	251400,00	251400,00
60	Achats & variation des stocks	118 460,00	126 900,00	126 900,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	118 460,00	126 900,00	126 900,00
6061	Fournitures non stockables	47 000,00	47 100,00	47 100,00
60611	Eau et assainissement	3 000,00	3 100,00	3 100,00
60612	Énergie-Électricité	44 000,00	44 000,00	44 000,00
6062 60622	Fournitures non stockées Carburants	36 500,00	41800,00	41800,00
60623	Alimentation	1 500,00	1 800,00	1 800,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	35 000,00	40 000,00	40 000,00
60631	Fournitures d'entretien	11 000,00 5 000,00	12 000,00 5 000,00	12 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	6 000,00	5 000,00 6 000,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres, disques, cassettes(bibliothèques et	300,00	300,00	300,00
	médiathèques)		000,00	000,00
6067	Fournitures scolaires	9 660,00	10 700,00	10 700,00
6068	Autres matières et fournitures	8 000,00	9 000,00	9 000,00
61	Services extérieurs	59 900,00	60 700,00	60 700,00
611	Contrats de prestations de services	1 200,00	1 200,00	1 200,00
613	Locations	3 000,00	7 000,00	7 000,00
6135	Locations mobilières	3 000,00	7 000,00	7 000,00
615	Entretien et réparations	49 200,00	46 000,00	46 000,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	29 200,00	27 000,00	27 000,00
61521 61522	Terrains	8 000,00	8 000,00	8 000,00
615221	Bâtiments Bâtiments publics	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61523	Voies et réseaux	6 000,00	6 000,00	6 000,00
615231	Voiries	15 200,00 15 200,00	13 000,00	13 000,00
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	3 000,00	13 000,00 2 000,00	13 000,00
61551	Matériel roulant	3 000,00	2 000,00	2 000,00 2 000,00
6156	Maintenance	17 000,00	17 000,00	17 000,00
616	Primes d'assurance	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6161	Multirisques	5 500,00	5 500,00	5 500,00
618	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
62	Autres services extérieurs	46 200,00	55 500,00	55 500,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	13 700,00	10 700,00	10 700,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	700,00	700,00	700,00
6226	Honoraires	12 000,00	9 000,00	9 000,00
6228	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
623	Publicité, publications, relations publiques	18 000,00	17 300,00	17 300,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6232 6233	Fêtes et cérémonies	9 000,00	8 000,00	8 000,00
6238	Foires et expositions Divers	1 000,00	1 300,00	1 300,00
625	Déplacements, missions et réceptions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00 1 000,00	1 000,00 1 000,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	13 000,00	12 600,00	12 600,00
	Frais d'affranchissement	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	9 600,00	9 600,00
627	Services bancaires et assimilés	500.00	500,00	500,00
628	Divers	555,50	13 400,00	13 400,00
6287	Remboursements de frais	1	13 400,00	13 400,00
62876	Au GFP de rattachement		13 400,00	13 400,00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 200,00	8 300,00	8 300,00
	(administration des impôts)			
6351	Impôts directs	7 200,00	8 300,00	8 300,00
-	Taxes foncières	7 200,00	8 300,00	8 300,00
	Charges de personnel et frais assimilés	480 800,00	480 500,00	480 500,00
	Personnel extérieur au service	4 000,00	2 000,00	2 000,00
	Autre personnel extérieur	4 000,00	2 000,00	2 000,00
	Impôts, taxes et versements assimilés sur	6 000,00	7 600,00	7 600,00
	rémunérations (autres organismes) Versement de transport	1 600,00	3 000 00	0.000.00
	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	2 000,00	2 000,00
	CONTRACTO VELOCUO DE L'AVA, L.	400,00	400,00	400,00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions (3)	Vote (4)
art (1)		Budget 2018	nouvelles	
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	4 000,00	5 200,00	5 200,00
64	Charges de personnel	470 800,00	470 900,00	470 900,00
641	Rémunérations du personnel	314 000,00	316 000,00	316 000,00
6411	Personnel titulaire	250 000,00	258 000,00	258 000,00
6413	Personnel non titulaire	64 000,00	58 000,00	58 000,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	143 500,00	151500,00	151500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	57 000,00	60 000,00	60 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	64 000,00	67 000,00	67 000,00
6454	Cotisations aux Caisses de l'etraites	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 000,00	20 000,00	20 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	500,00	500,00	500,00
647	Autres charges sociales	13 300,00	3 400,00	3 400,00
6473	Allocations de chômage	12 000,00	1 100,00	1 100,00
64731	Versées directement	12 000,00	1 100,00	1 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	300,00	300,00	
014		300,00	300,00	300,00
	Atténuations de produits	444.540.00	447.500.00	447.500.00
65	Autres charges de gestion courante	111510,00	117 566,00	117 566,00
653	Indemnités, frais de mission et de formation des	39 000,00	39 000,00	39 000,00
0504	maires, adjoints et conseillers	04,000,00	04 000 00	04 000 00
6531	Indemnités	34 000,00	34 000,00	34 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	4 000,00	4 000,00
655	Contingents et participations obligatoires	57 752,00	58 850,00	58 850,00
6553	Service d'incendie	18 400,00	19 200,00	19 200,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	39 352,00	39 650,00	39 650,00
65541	Contribution au fonds de compensation des charges territoriales(étab. pub. de territoire)	39 352,00	39 650,00	39 650,00
65541002		1 000,00	800,00	800,00
	LYCEE AGRICOLE DE GIGNAC	100,00	100,00	100,00
65541007		300,00	200,00	200,00
	LA MERIDIENNE	300,00	300,00	300,00
	ASS MAIRES DE FRANCE	200,00	300,00	300,00
65541012		3 000,00	3 000,00	3 000,00
65541014		300,00	400,00	400,00
	CLSH MONTARNAUD	2 000,00		
	CLIS MONTARNAUD	500,00	500,00	500,00
	SIADE DU MAS DIEU	600,00	600,00	600,00
	ASS DES MAIRES RURAUX 34	200,00	200,00	200,00
	CCVH SERVICE URBANISME	9 000,00	9 800,00	9 800,00
	ASS LES FRANCAS	21802,00	23 000,00	23 000,00
	ACADEMIE "E.N.T"	50,00	50,00	50,00
	HERAULT INGENIERIE		400,00	400,00
	Subventions de fonctionnement versées	12 758,00	14 716,00	14 716,00
	Subventions de fonctionnement aux organismes	2 800,00	3 300,00	3 300,00
	publics			
	Subvention au CCAS	2 800,00	3 300,00	3 300,00
	Subventions de fonctionnement aux associations et	9 958,00	11 416,00	11416,00
	autres personnes de droit privé	500.00	500.00	500.00
	Subv. ASMPV Football	500,00	500,00	500,00
	subv. Foyer Rural	2 200,00	2 200,00	2 200,00
	Subv. restaurants du coeur	500,00	500,00	500,00
	Subv. Anciens combattants	230,00	230,00	230,00
	Subv. Coopérative scolaire	780,00	780,00	780,00
	Subv. sorties scolaires "annuelles"	1 898,00	2 106,00	2 106,00
	Subv. Assoc. pour les élèves St Paulais		600,00	600,00
	Subv. Comité des Fêtes	2 200,00	2 200,00	2 200,00
	Subv. Assoc. sportive collège de Montarnaud	100,00	100,00	100,00
	Subv. assoc. Homo Ludens (Ludothèque)	1 550,00	1 600,00	1 600,00
CCTA44 !			000.00	600,00
	Subvention 2019 : classe verte		600,00	
658	Subvention 2019 : classe verte Charges diverses de la gestion courante		1 000,00	1 000,00
658 6588	Subvention 2019 : classe verte Charges diverses de la gestion courante Autres charges diverses de gestion courante		1 000,00 1 000,00	1 000,00 1 000,00
658 6588 65888	Subvention 2019 : classe verte Charges diverses de la gestion courante		1 000,00	1 000,00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	824 070,00	849 466,00	849 466,00

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	13 000,00	13 000,00	13 000,00
661	Charges d'intérêts	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes	13 000,00	13 000,00	13 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 000,00	13 000,00	13 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	185 927,26	7 000,00	7 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	4 000,00	4 000.00
674	Subventions de fonctionnement exceptionnelles	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelies	4 000,00	3 000,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	179 927,26		·
68	Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)			
022	Dépenses imprévues (e)	11666,13	38 534,00	38 534,00
16 - 3	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 034 663,39	908 000,00	908 000,00
023	Virement à la section d'investissement	34 000,00	36 000,00	36 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	34 000,00	36 000,00	36 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	34 000,00	36 000.00	36 000.00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 068 663,39	944 000,00	944 000,00

+ RESTES A REALISER N-1 (8) + D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8) TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 944 000,00

⁽i) Détaible les deutres budgétaires par s'écle conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement; (2) cf. p. 4 (B - Modalités de vote); (3) cf. p. 4 (B - Modalités de vote); (4) hors retots à réfulsier; (4) Le vote de l'organe défibérant porte uniquement sur les propeilions nouvelles. (5) si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires; (6) cf. définitions du chapitre des opérations ordrer, p.F. 642 = 19 (40); (7) Chapitre déstrié à erbracer les opérations artoures, p.F. 642 = 19 (40); (7) Chapitre déstrié à erbracer les opérations particulistes alles que les opérations de étocks ou tiése à la tonue d'un invertairs permanent simplifié; (6) Inscrites en cas de reprise des résultats de l'exercicles précédent (après vote du compte administratif ou ei reprise articipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges	41000,00	26 200,00	26 200,00
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	40 000,00	24 200,00	24 200,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	56 300,00	64 700,00	64 700,00
702	Ventes de récoltes et de produits forestiers	300,00	1 000,00	1 000,00
7022	Coupes de bois	300,00	1 000,00	1 000,00
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7031	Concessions et redevances funéraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7038	Autres redevances et recettes d'utilisation du domaine	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 500,00	1 500,00	1 500,00
706	Prestations de services	50 500,00	58 500,00	58 500,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	500,00	500,00	500,00
7063	Redevances et droits des services à caractère sportif et de loisirs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70632	A caractère de loisirs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	48 000,00	56 000,00	56 000,00
708 7083	Autres produits	500,00	200,00	200,00
7063 73	Locations diverses (autres qu'immeubles)	500,00	200,00	200,00
	Impôts et taxes	444 794,00	457 564,00	457 564,00
731 7311	Impôts locaux Contributions directes	346 476,00	371046,00	371 046,00
7311	Taxes foncières et d'habitation	345 476,00 345 476,00	370 046,00 370 046,00	370 046,00 370 046.00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
732	Fiscalité reversée	29 000,00	31000,00	31000,00
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales	29 000,00	31000,00	31000,00
73211	Attribution de compensation	29 000,00	31000,00	31000,00
734	Taxes et participations liées à l'urbanisation et à l'environnement	47 318,00	48 518,00	48 518,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	47 318,00	48 518,00	48 518,00
735	Impôts et taxes spécifiques liés à la production énergétique et industrielle	22 000,00	7 000,00	7 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	22 000,00	7 000,00	7 000,00
74	Dotations, subventions de participations	167 828,00	186 667,00	186 667,00
741 7411	D.G.F.	118 000,00	121 000,00	121 000,00
7411	Dotation forfaitaire Dotation daménagement	71000,00 47 000.00	66 000,00	66 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	19 000,00	55 000,00 23 000,00	55 000,00 23 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	28 000,00	32 000,00	32 000,00
747	Participations	2 576,00	1 884,00	1 884,00
7471	État	1 000,00	1 171,00	1 171,00
74718	Autres	1 000,00	1 171,00	1 171,00
7474	Communes	1 576,00	713,00	713,00
74748	Autres communes	1 576,00	713,00	713,00
748	Autres attributions et participations	47 252,00	63 783,00	63 783,00
7483	Attributions de péréquation et de compensation	6 252,00	9 783,00	9 783,00
74834	État-Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	874,00	856,00	856,00
74835 74838	État-Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	5 378,00	6 927,00	6 927,00
	Autres attributions de péréquation et de compensation		2 000,00	2 000,00
748388	Autres	44,000,00	2 000,00	2 000,00
7488 75	Autres attributions et participations	41000,00	54 000,00	54 000,00
752	Autres produits de gestion courante	22 700,00	22 416,00	22 416,00
752 757	Revenus des immeubles Redevances versées par les fermiers et	13 000,00 800,00	12 416,00 900,00	12 416,00 900,00
758	concessionnaires Produits divers de gestion courante	8 900,00	0.100.00	0.400.00
700	i roddita divera de gestion codrante	8 900,00	9 100,00	9 100,00

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
7588	Autres produits divers de gestion courante	8 900,00	9 100,00	9 100,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	732 622,00	757 547,00	757 547,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)	500,00	200,00	200,00
762	Produits des autres immobilisations financières	500,00	200,00	200,00
7621	Produits des autres immobilisations financières-encaissés à l'échéance	500,00	200,00	200,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 400,00	2 305,18	2 305,18
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	100,00	405,18	405,18
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur		305,18	305,18
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	100,00	100,00	100,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	300,00	200,00	200,00
778	Autres produits exceptionnels	3 000,00	1 700,00	1 700,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 000,00	1 700,00	1 700,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
781	Reprises sur amortissements et provisions-Produits de fonctionnement courant	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	738 522,00	762 052,18	762 052,18
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
722	Immobilisations corporelles	6 000,00	6 000,00	6 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	6 000,00	6 000,00	6 000,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	744 522,00	768 052,18	768 052,18

+ RESTES A REALISER N-1 (8) R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8) 175 947,82 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 944 000,00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	21400.00	44 000.00	44 000.00
202	Frais liés à la réalisation des documents durbanisme et à la numérisation du cadastre	21400,00	44 000,00	44 000,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	2 409 800,00	2 119 000,00	2 119 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	16 000,00	189 000,00	189 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	16 000,00	189 000,00	189 000,00
213	Constructions	1 771000,00	1 272 000,00	1 272 000,00
2131	Bâtiments publics	1 771 000,00	1 272 000,00	1 272 000,00
21311	Hôtel de ville	1 440 000,00	840 000,00	840 000,00
21318	Autres bâtiments publics	331000,00	432 000,00	432 000,00
215	Installations, matériel et outillage techniques	611 800,00	644 000,00	644 000,00
2151	Réseaux de voirie	508 800,00	543 000,00	543 000,00
2153	Réseaux divers	19 000,00	48 000,00	48 000,00
21534	Réseaux d'électrification	19 000,00	48 000,00	48 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	84 000,00	53 000,00	53 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	11 000,00	14 000,00	14 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 000,00	6 000,00	6 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	8 000,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
in DV	Total individualisé en opérations (5)			
5 1 5 10	Total des dépenses d'équipement	2 431200,00	2 163 000,00	2 163 000,00
10	Dotations, fonds et réserves	208 426,11		
1068	Transfert d'excedent	208 426,11		
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	34 800,00	37 000,00	37 000,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	34 000,00	36 000,00	36 000,00
1641	Emprunts en euros	34 000.00	36 000.00	36 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	800,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des dépenses financières	243 226,11	37 000,00	37 000,00
451.	Opé, pour compte de tiers (6)	2.0 220,11	37 333,00	0, 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 674 426,11	2 200 000.00	2 200 000.00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	6 000,00	6 000,00	6 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 680 426,11	2 206 000,00	2 206 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 206 000,00

⁾ Détuiller les chapitres budoétaires par article conformément au plan de comptes applicué par la commune ou l'établissement

⁽³⁾ Hors restes à réaliser ;

⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

 ⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041;
 (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'evercice précédent (après vote du comple administratif ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	535 000,00	348 000,00	348 000.00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	535 000.00	348 000.00	348 000,00
1641	Emprunts en euros	535 000,00	348 000,00	348 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement	535 000.00	348 000.00	348 000.00
10	Dotations, fonds et réserves	105 089,52	42 259,39	42 259,39
102	Dotations et fonds d'investissement	75 089,52	42 259,39	42 259,39
1022	Fonds d'investissement	75 089,52	42 259,39	42 259,39
10222	F.C.T.V.A.	35 089,52	12 259,39	12 259,39
10223	T.L.E.	40 000,00	30 000,00	30,000,00
106	Réserves	30 000,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	30 000,00		
138	Autres subventions d'investissement non transférables	552 487,00	634 000,00	634 000,00
1381	Etat et établissements nationaux	527 120,00	464 000,00	464 000,00
1382	Régions		89 000,00	89 000,00
1383	Départements	25 367,00	81000,00	81 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisations	575 000,00	430 000,00	430 000,00
	Total des recettes financières	1 232 576,52	1 106 259,39	1 106 259,39
452.	Opé. pour compte de tiers (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 767 576,52	1 454 259,39	1 454 259.39

III - VOTE DU BUDGET				
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2			

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	34 000,00	36 000,00	36 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	34 000,00	36 000,00	36 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	34 000,00	36 000,00	36 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	1 801 576,52	1 490 259,39	1 490 259,39

RESTES A REALISER N-1 (9)	
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	715 740,61
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 206 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chaptires budgélaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) cf. p. 4. Modelités de vote, n. v.
(3) cf. p. 4. Modelités de vote, n. v.
(4) Le vote de l'organe délibérant ports uniquement aur les propositions nouvelles.
(5) uté arneur et de l'appare délibérant ports uniquement aur les propositions nouvelles.
(5) uté arneur et 4 à pour le détail dès opérations pour compte de litre;
(5) uté arneur et 4 à pour le détail des opérations pour compte de litre;
(7) vite prévision le prévision de l'appare de l'appare à rafricés 192 (cf. chapitre C24 "produit des cessions d'immobilisation");
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'orde, D' off = PR d'ef. ");
(9) Inscritre en cas de reprise des résultats de l'exercice préodérant (après vote du compte administratif ou si reprise articipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	AZ.Z

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal	Type de taux d'intérêt (3)		Taux Niveau de taux	nitial Taux actu- ariel	Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo		
163 Emprunts obligataires (Total)		Mail												100
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					750 108,60									
1641 Emprunts en euros (Total)					750 108,60						DE EN			
MAS DIEU CAISSE EPARGNE LONG TERME(N°ARC20472000)	CAISSE EPARGNE L/R	25/11/2003		25/11/2004	42 305,00	v		2,55			Α	С		
mas dieu credit agricole(N °628664010PR)	CREDIT AGRICOLE	12/12/2003		02/01/2006	42 304,60	V		3,70			A	С		
EXTENSION GROUPE SCOLAIRE(N°656875015PR)	CREDIT AGRICOLE	14/12/2004		14/03/2005	205 344,00	F		4,11			Т	С		
AVENANTS EXT GROUPE SCOLAIRE CRCA(N *001FLL013PR)	CREDIT AGRICOLE	18/08/2005		18/08/2006	50 000,00	F		3,67			Α	С		
TRAVAUX ELECTRIF GARE/CAVE(N°004QRM015PR)	CREDIT AGRICOLE	13/09/2006		15/01/2007	60 000,00	F		4,37			T	С		
ACQUISITION CAVE COOPERATIVE CRCA(N *017CVP010PR)	CREDIT AGRICOLE	15/12/2010		15/03/2011	190 000,00	F		3,19			т	С		
PLAI LOGEMENT SOCIAL 1 RUE DE L'EGLISE(N°1259475)	CAISSE DES DEPOTS	09/01/2014		01/01/2015	66 936,00	V		1,05			Α	С		
PRET PLUS LOGEMENT SOCIAL 1 RUE DE L'EGLISE(N°1259474)	CAISSE DES DEPOTS	09/01/2014		01/01/2015	93 219,00	V		1,85			A	С		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)	B-1-17 - 10		14 30			1.19				100				101
Total général				A TITY	750 108,60		100	4 = 1	1 3			THE N		1 29

⁽¹⁾ Si un emprared domne lleu à plusieurs mobilisations, indiquez le date de la dernière mobilisation.
(2) Nominal : Montant empranté à l'origine.
(3) Nominal : Montant empranté à l'origine.
(3) Nominal : Montant empranté à l'origine.
(4) Montioner le sou las types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Nominal : Montant empranté à l'origine : Complexes (v'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme le aimple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pouventage).
(5) Nanc initial de nourte.
(6) Indiquez l'orie doctre le périodicité des rembourements Ax : amoulle ; M : sementéelle ; S : sementéelle ; S : sementéelle ; X : sette.
(7) Indiquez C pour sementéement autre constant. Pour commissement asserte progressif, F pour le films, X pour sutre à préciser.
(8) Catégorie d'emprant à l'origine. Example A-1 (d'. la clissification des emprants selon le typologie de la circulaire IOCB1015077C da 25 join 2010 sur les produits financiers officts aux collectivités (erritorisdes).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	AZ.Z

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature	Emprunts et dettes au 01/01/2019													
(Pour chaque ligne,	Couverture Montant Catég.			Capital	Durée		ux d'inté		Annuité de l'e	ICNE de				
indiquer le numéro de contrat)	? O/N (2)	couvert		restant dû au 1/1/2019	résid. (années)	Type de taux (4)	Index (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	l'exercice			
163 Emprunts obligataires (Total)							W 1	Sec. 11						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				444 170,18	B-4				34 296,18	11 147,70				
1641 Emprunts en euros (Total)				444 170,18					34 296,18	11 147,70				
MAS DIEU CAISSE EPARGNE LONG TERME(N°ARC20472000)				12 648,96	4,90	V		2,63	2 404,03	13,21				
mas dieu credit agricole(N *628664010PR)				14 514,74	5,01	٧		0,35	2 413,02	14,66				
EXTENSION GROUPE SCOLAIRE(N°656875015PR)				77 523,22	5,96	F		4,11	11 636,58	3 008,38				
AVENANTS EXT GROUPE SCOLAIRE CRCA(N *001FLL013PR)				21 705,60	6,63	F		3,67	2 775,79	796,60				
TRAVAUX ELECTRIF GARE/CAVE(N°004QRM015PR)				30 343,32	7,79	F		4,37	3 241,55	1 273,37				
ACQUISITION CAVE COOPERATIVE CRCA(N *017CVP010PR)				147 034,25	16,96	F		3,19	6 627,18	4 611,62				
PLAI LOGEMENT SOCIAL 1 RUE DE L'EGLISE(N°1259475)				58 192,86	23,02	V		0,55	2 274,85	320,06				
PRET PLUS LOGEMENT SOCIAL 1 RUE DE L'EGLISE(N°1259474)				82 207,23	23,02	V		1,35	2 923,18	1 109,80	***************************************			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)			li de la											
Total général				444 170,18		100	N HIS	100	34 296,18	11 147,70				

⁽¹⁾ S'agissant des emprunte assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

⁽²⁾ S1 ferroprise executive, accountering, C. converting, C. converting and the converting of the conv

⁽⁵⁾ Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux sprès opérations de ocuverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁾ Cours as sortice : Statisper te constant of a principated contract initiated replaced and the contract and the contract of the contract of

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventiles par structure de taux selon le risque le plus elevé (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
Echange de taux, taux variab	le simple plafo	nné (cap), ou	encadré (tunne	I) A		ENRIF		
Barrière simple B				U IIV				
TOTAL B								p ^{or} ickini
Option d'échange C								
TOTAL C				1212	* 1/2 1/m		ESELVE	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou m	ultiplicateur jus	qu'à 5 capé l	D					
TOTAL D				355				
Multiplicateur jusqu'à 5 E			EVEN CENT			2 25		
TOTAL E				2.174		12,000		
Autres types de structure F			15,081.3					
TOTAL F				NJ SEL				
TOTAL GENERAL								

⁽¹⁾ répartir les emprunts seion le type de structure de taux (de A à F seion la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant d'ú couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus elevé	Coût de sortie (7)	après couverture éventuelle (8)	taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)		% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variab	le simple plat	fonné (cap), ou e	encadré (tunne	I) A		
Barrière simple B				A RESIDEN		
TOTAL B	الشارجاتيا					
Option d'échange C						
TOTAL C						
Multiplicateur jusqu'à 3 ou m	ultiplicateur j	usqu'à 5 capé D	URS			عالىداند.
TOTAL D	1 (7)					
Multiplicateur Jusqu'à 5 E				Harris and the	12 - Jan 1	
TOTAL E	to Market					
Autres types de structure F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						100,00

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux fixe contre variable.	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Echange de taux structuré contre taux variable	444 170,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Muttiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres type de structures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à payer au cours de l'exercice	Doi	nt
PAR PRETEUR	l'origine	au 1/1/2019 de l'exercice		Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

⁽¹⁾ il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y alt pour autant transfert du contrat ; (2) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 6811 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.

	IV - ANNEXES	IV
ELEMENT	S DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES (issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

	LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
TOTAL				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	REPORT OF THE PERSON NAMED IN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B	36 000,00 I	36 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	36 000.00	36 000,00
1631	Emprunts obligataires		00 000,00
1641	Emprunts en euros	36 000,00	36 000.00
1643	Emprunts en devises	00 000,00	30 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	1	
1671	Avances consolidées du Trésor	1	
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	1	
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL
Dépenses à couvrir par des ressources propres	36 000,00			36 000,00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b	1 142 259,39 III	1 142 259,39
	Ressources propres externes de l'année (a)	676 259,39	676 259,39
10222	F.C.T.V.A.	12 259,39	12 259,39
10223	T.L.E.	30 000,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subventions d'investissement non transférables	634 000,00	634 000,00
1381	État et établissements nationaux	464 000,00	464 000,00
1382	Régions	89 000,00	89 000,00
1383	Départements	81000,00	81000,00
139146	Attributions de compensation d'investissement		·
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	466 000,00	466 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. dépréciation immobilisations		
39	Prov. dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	430 000,00	430 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	36 000,00	36 000,00

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL
Total ressources propres disponibles	1 142 259,39		715 740,61		1 858 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	36 000,00
Ressources propres disponbles (IV)	1 858 000,00
Solde (V = IV - II) (6)	1 822 000,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	DESTRUCTION OF THE PERSON NAMED IN COLUMN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES

la dépense transférée	Tetalement	deliberation	dépense transférée au compte 481	au titre des exercices précédents	dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde (1)
			(l)	(II)	(III)	
				transférée transférée au compte 481	transférée transférée exercices au compte 481 précédents	transférée transférée exercices amortissements de au compte 481 précédents l'exercice (c/6812)

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

Date de la délibération :/......

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 451				RECETTES 452			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N

 ⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération
 (2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)
 (3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/	Durée résiduelle	Périodicité des rembourse ments (2)
Année Profil				A CONTRACTOR			
TOTAL GENERAL				E ABLE			

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

	Taux initia			ate du vote moyen cons l'année (6)	du budget taté sur	Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours l'exercice en intérêts (a) en capit	
Taux (3)	Index (4)	Taux actuar.	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
			nvestissement		
		-			
657362			Onctionnement CCAS ST PAUL ET V.	REAL PROPERTY.	3 300,00
657401					
			ASMPV FOOTBALL		500,00
657402	1		FOYER RURAL		2 200,00
657404			ASS ANCIENS		230,00
			COMBATTANTS		
657405			COOPERATIVE		780,00
e=740e	1		SCOLAIRE		
657406			SORTIES SCOL		2 106,00
657408	1		ANNUELLES		0,000,00
	1		COMITE DES FETES		2 200,00
657409	1		ASS SPORTIVE		100,00
	1		COLLEGE DE		
657410	1		MONTARNAUD ASS HOMO LUDENS		4 000 00
037410	- 1		LUDOTHEQUE		1 600,00
657407	1		APEP		600,00
657403			ASS RESTO DU COEUR		
657411	1				500,00
09/4/1	1		classes vertes école		600,00
			suzanne St Julien		

⁽¹⁾ indiquer l'article d'imputation de la subvention;

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;

⁽³⁾ Objet pour lequel est versé la subvention.

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		DIS BUDGETAIR	ES (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de							
l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	3,00	4,00	4,00		4,00
ADJOINT ADMIN. PRINCIPAL	С	-	2,00	2,00	2,00		2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C		1,00	1,00	1,00		1,00
ATTACHE TERRITORIAL	Α	1		1,00	1,00		1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2	4,00	6,00	6,00		6,00
ADJOINT TECHNIQUE	С		2,00	2,00	2,00	1	2,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 CLASSE	С	2	2,00	4,00	4,00		4,00
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)			2,00	2,00	2,00		2,00
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	С		1,00	1,00	1,00		1,00
ATSEM PRINCIPAL 2E CLASSE	С		1,00	1,00	1,00		1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)	HEALTH TO						
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)	La Rait						
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3	9,00	12,00	12,00		12,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

⁽²⁾ Catégories: A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante: les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à

⁽a) Emplois budgetaires crees par l'assemplee delinérante: les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quoitité de travail prévue par la délibération créant femploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travaill * période d'activité sur l'année : Exemple : un agent à temps plein (quotité de travaill-180%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travaill-180%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travaill-180%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travaill-180%) présent toute l'année (ex CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques "régis par l'article 139 ter de la loi n*84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
EN FONCTION AU 01/01/N			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)	1 7 W.B					
ADJ techniques		TECH	348,00		3-a°	CDD
TOTAL GENERAL	Part III					

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM TECH : Administratif : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

Social MS Médico-social Médico-technique : Sportif

CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police

: Police : Missions non rattachables à une filière.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a°: article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité. 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, matemité...)

3-2 : vacance temporaire dun emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissementen matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4: article 21 de la loi n°2013-347; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C. 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels . 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1: collaborateurs de groupes d'élus.

Tivi-1. Contaborateurs de groupes à enus.
A : autres (préciser).
(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le foncdement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les

agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN	C2
ENGAGEMENT FINANCIER	H Historia

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

La nature de	Nom de l'organisme	Raison sociale de	Nature juridique de	Montant de
l'engagement (2)	- Jones Marie	l'organisme	l'organisme	l'engagemen

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissement publics de coopération intercommunale			
DDTM34 (ATESAT)	0	ARTICLE 65541008	
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE	0	ARTICLE 65541010	300,00
Autres organismes de regroupement			
ASSO LES FRANCAS	01/06/2014	ARTICLE 65541023	23 000,00
Autres organismes de regroupement			
ASSOCIATION DES MAIRES DE L'HERAU	0	ARTICLE 65541013	
ASSOCIATIONS DES MAIRES RURAUX 34	0	ARTICLE 65541020	200,00
ASSOCIATION LA MERIDIENNE	0	ARTICLE 65541009	300,00
CFMEL	0	ARTICLE 65541002	800,00
CLIS DE MONTARNAUD	0	ARTICLE 65541018	500,00
COS 34	0	ARTICLE 65541012	3 000,00
CENTRE AERE DE MONTARNAUD	0	ARTICLE 65541017	
CENTRE AERE DE GIGNAC	0	ARTICLE 65541016	
CRECHE "LE BERCEAU" MONTARNAUD	0	ARTICLE 65541021	
LYCEE AGRICOLE DE GIGNAC	0	ARTICLE 65541003	100,00
RASED PSYCHOLOGUES SCOLAIRES	0	ARTICLE 65541014	400,00
SIADE DU MAS DIEU	0	ARTICLE 65541019	600,00
CCVH INSTRUCTION URBANISME	0	ARTICLE 65541022	9 800,00
ONF	22/03/2012	ARTICLE 65541007	200,00
ACADEMIE "ENT"	13/10/2017	ARTICLE 65541024	50,00
Autres organismes de regroupement			Alberton - A
HERAULT INGENIERIE	06/03/2019	ARTICLE 65541025	400,00

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ,TPU,TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
	in E.

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	1 692 000,00	%	% 11,20	%	189 504,00	%
TFPB	1 097 000,00	%	% 14,96	1.*	164 111,00	%
TFPNB	23 500,00	%	% 69,92	%	16 431,00	%
CFE		%	%	%		%
TOTAL	2 812 500,00	%			370 046,00	%



POUVOIR

•	Je soussigné(e), GEZT. Grezbine
A.P.	donne pouvoir à Careline lander Bonnatous
· · · · · ·	de me représenter à la Réunion du Conseil Municipal
* (g)	convoqué(e) pour le 28
	émettre tous votes, et signer tous documents.
•	Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, auquel
1100	reportée pour une cause quelconque.
	Faità ST PAUL ET UM MALLE 28 MARS PORCY
Porter à la mail	n Bon pour Pouvoir" et signer Bon Pour Pouvoir
:	
-	



POUVOIR

Je soussigné(e),	dane fine lierre FAUBERT
epowe ANDI	LIETEWSKI
donne pouvoir à	idame Chintal SAUTEREAU
de me représenter à la	Réunion du Conseil Municipal
convoqué(e) pour le de prendre part à toutes	28.63. 2019 délibérations,
émettre tous votes, et sig	
6	*
e présent pouvoir conse	rvant ses effets pour tout autre jour suivant, auquel
ette Réunion serait repor	to normality auditei

cette Réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Faità & Paul et Valmalle 1. 10 27/03/2019

Porter a la main "Bon pour Pouvoir" et signer



Je soussigné(e),	
ALEMANY Fobien	
donne pouvoir à CANCA Suc	
de me représenter à la Réunion du Conseil Municipal	
convoqué(e) pour le $28/03/8$ de prendre part à toutes délibérations,	
émettre tous votes, et signer tous documents.	
Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant cette Réunion serait reportée pour une cause quelconque.	t, auquel
Fait à STPoul et Volmable , le 28/03,	/13

Porter a la main "Bon pour Pouvoir" et signer

Téléphone: 04 67 55 19 00 - Télécople: 04 67 55 41 06 - Courriel: mairie@stpauletvalmalle.fr



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MM. les membres du Conseil Municipal sont convoqués dans la salle de la Mairie, pour la réunion qui aura lieu le JEUDI 28 MARS 2019, à 19h00.

ORDRE DU JOUR:

- 1/ Vente du lot 2 situé 5, rue des Chasselas : Autorisation au Maire de signer le compromis de vente avec M. et Mme CLEMENT Frédéric.
- 2/ Construction d'une nouvelle sacristie :
 - Approbation du nouveau projet ;
 - Désignation de l'entreprise titulaire du marché de travaux ;
 - Autorisation au Maire de signer le marché de travaux ;
- 3/ Vote du Compte de Gestion 2018
- 4/ Vote du Compte Administratif 2018
- 5/ Vote du Budget Primitif 2019
- 6/ Vote des affectations de résultats au Budget Primitif 2019
- 7/ Vote des taux d'imposition des taxes locales de l'année 2019.
- 8/ Vote des subventions aux associations pour l'année 2019.
- 9/ Vote d'une subvention au profit de l'école Suzanne Saint-Julien pour participer au financement des « classes vertes » en Aveyron des classes de CE2/CM1 et de MS/GS.

10/ Questions diverses.

St Paul et Valmalle, le 21/03/2019

Jean-Pierre BERTOLINI

Le Maire

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

+ 3 pouroins

Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés

10

15

VOTES:

Pour

13

Contre

Abstentions

0

Date de convocation :

21/3/19

Présenté par LE MAIRE, A ST PAUL ET VALMALLE le 28/03/2019 LE MAIRE.

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session . A ST PAUL ET VALMALLE, le 28/03/2019

Les membres

J.P. BERTOLINI